



Numéro 12
20 juin 2019



BLE

Pucerons

BETTERAVES

- Teignes
- Pucerons

MAI

- Pucerons et pyrales

PROTEAGINEUX

- Protection fongicides
- Pucerons, tordeuses, bruches

MES PARCELLES

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 18 du 19/06/19. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec le soutien financier de l'Etat et du Département de Seine-et-Marne.

EVOLUTION D'INFO.PLAINE

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France propose plusieurs offres de conseil à l'ensemble des agriculteurs. L'objectif est de renforcer l'appui individuel des agriculteurs et l'accompagnement des groupes dans un souci de proximité et de qualité.

Vous avez reçu cette proposition d'offre de conseil par courrier mais vous pouvez également la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [accompagnement conseil technique](#).

Vos conseillers et conseillères de secteur sont à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

BLE TENDRE

(stade formation du grain à grains laiteux-pâteux)

▲ Pucerons des épis

Les seuils d'intervention sont loin d'être atteints. Les conditions climatiques pluvieuses n'ont pas été favorables à leur activité.

BETTERAVES

(stade 12 feuilles à 100 % de couverture)

▲ Pucerons

Ils sont à surveiller jusqu'au stade 100 % de couverture du rang.

Dans les rares parcelles qui ne couvrent pas, si votre intervention date de plus de 15 jours et que vous observez à nouveau des pucerons, une autre intervention est à prévoir.

➤ Seuil indicateur de risque : 1 puceron vert pour 10 betteraves et/ou 1 colonie de pucerons noirs pour 10 betteraves jusqu'à couverture 100 %.

➤ Produits utilisables :  **RESERVE AUX ADHERENTS**

▲ Teignes

La situation n'a pas beaucoup évolué, les pluies étant défavorables à l'installation des chenilles.

➤ Les premières chenilles sont observées sans atteindre les seuils. Pas d'intervention à prévoir pour le moment, mais surveiller leur développement.

➤ Seuil indicatif de risque :

▲ Bore

La betterave est sensible (à la teigne) d'autant plus que la parcelle est humide.  **RESERVE AUX ADHERENTS**

➤ A partir de 80% de couverture du sol

▲ Cercosporiose

Nous n'observons pas encore de symptômes sur le secteur. Les premières parcelles avec symptômes sont observées sur le Sud 77.

▲ Pucerons

Les pucerons *metopolophium dirhodum* et *sitobion avenae* sont toujours observés dans les parcelles mais les populations restent faibles à modérées pour le moment.

➤ Seuil indicatif de risque :

metopolophium dirhodum : après 8 feuilles, 100 pucerons/plante

sitobion avenae : entre 3 et 10 feuilles, 500 pucerons/plante

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

▲ Pyrales

Le vol a timidement débuté. Les augmentations de températures annoncées devraient favoriser l'amplification du vol.

Les trichogrammes doivent être positionnés au plus près des pontes, dans 10 à 15 jours. La lutte chimique ne pourra avoir lieu qu'au pic de vol en visant les larves au stade baladeur.

➤ Seuil indicatif de risque : 10 % de plantes porteuses d'ooïdes (pontes).

➤ Pas d'intervention chimique à prévoir

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

Nbre de captures de pyrales	Relevés du 19/06
Choisy-en-brie	0
Crisenoy	3
La Houssaye-en-Brie	0
Les Chapelles bourbon	0
Montmachoux	0
Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux	1

PROTEAGINEUX DE PRINTEMPS

(Stade jeunes gousses ≥ 2cm à fin du Stade Limite d'Avortement)

A ce stade, les pois et féveroles doivent être sous protection fongicides.

▲ Pucerons

Les populations de pucerons ont régressé suite aux conditions climatiques pluvieuses, et le seuil de sensibilité est souvent dépassé en pois (fin floraison +2-3 semaines).

➤ Seuil de risque et produits :

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

▲ Tordeuses sur Pois

Les captures continuent d'augmenter. La quasi-totalité des pièges à tordeuses dépasse le seuil d'intervention en alimentation humaine ou production de semences.

L'ensemble des parcelles est au stade sensible avec présence de gousses.

➤ Prévoir une intervention si ce

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

➤ Seuil indicatif de risque : 100
400

▲ Bruches

Elles sont ponctuellement observées, leur progression est ralentie par les pluies.

La décision d'intervention est fonction du débouché, en connaissant la faible efficacité de la seule matière active possible et les difficultés de positionnement.

➤ Au vu de ces difficultés, l'imp

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

➤ Si vous décidez d'intervenir :



Méthodes alternatives vis-à-vis des pucerons : respecter les auxiliaires.

Les larves de coccinelles, syrphes, chrysopes sont des consommatrices de pucerons. Ces populations peuvent contenir les attaques de pucerons si leur présence est suffisante.

Mes Parcelles : Déléguez la saisie de vos enregistrements parcellaires

Nous vous proposons de déléguer la saisie de vos interventions parcellaires. Différentes formules sont proposées :



Notre objectif est de vous accompagner pour répondre aux règles de la conditionnalité des aides PAC.

Enregistrement	Pack SERENITE	Pack TRAÇAPHYTO	Accompagnement à la carte
Assolement			Formule adaptée à votre demande
Registre phytosanitaire			
Plan de fumure prévisionnel			
Cahier d'épandage			
SIE			
Cohérence stocks Semences-engrais-phytos			
Cohérence stocks Semences-phytos			
Cohérence stocks engrais			

Pour toute information :

Laurence GOUSSON - 06 07 66 86 40 - laurence.gousson@idf.chambagri.fr



Retrouvez les bulletins info.pl Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.